

Gouedard Jean, parcours de captivité¹

Arson Hervé

V1.01

21/10/12

Etat civil

Jean Armand François Marie Joseph Gouedard était né le 21 mars 1916 à Saintes, Charente-Inférieure (Charente-Maritime aujourd'hui). Il était le fils d'Armand Pierre Marie Gouedard et de Jeanne Marie Françoise Gradaive épouse Gouedard. Avant la mobilisation, il était célibataire et exerçait la profession de dessinateur industriel. L'adresse de la personne la plus proche était celle de son père : Villa Josette à Pléneuf dans les Côtes du Nord² (Côtes d'Armor aujourd'hui).

Il a été recruté à Rouen, matricule 1004, avec le grade de Maréchal des Logis. A la mobilisation en 1939, il a été affecté au 266^{ème} Régiment d'Artillerie Divisionnaire³.

Capture et internement dans les Stalags en Allemagne

Jean Gouedard a été capturé le 17 juin 1940 à Darois (Côtes d'Or), au nord-ouest de Dijon. Il est emmené le 6 août 1940 au Stalag IX A⁴, en Hesse, à Ziegenhain, aujourd'hui Schwalmstadt entre Cassel et Fulda. Il reçoit le matricule IX A 41 954. Puis il est transféré le 1^{er} novembre 1940 au Stalag IX C⁵ à Bad Sulza en Thuringe, à 200 km plus à l'est en direction de Leipzig. Il est ensuite affecté au kommando de travail 197 à Eisenach.

Première évasion échouée ; internement à Rawa-Ruska

Jean Gouedard s'évade de ce kommando le 25 février 1942. Il est repris par la police allemande le surlendemain à Metz, en Moselle, donc en territoire annexé, suite à une dénonciation.

Les Allemands lui infligent d'abord douze jours de cellule. Il est ensuite condamné à la déportation à Rawa-Ruska. Le prisonnier reste au Stalag 325 du 5 juin au 1^{er} novembre 1942⁶.

Deuxième évasion, du Stalag II A

Le prisonnier est alors renvoyé en Allemagne, au Stalag II A⁷, à Neubrandenburg dans le Mecklembourg, au Nord de Berlin. Il est ensuite affecté au kommando de travail B377 à Rostock, près de la mer Baltique. Ce kommando dépendait du Stalag II A.

1 Dossier statut au SHD-Caen : 21P 617 855, attestations et Meldungen.

2 Fiche de suivi de captivité et Meldungen.

3 Fiche de suivi de captivité et Meldungen. Sur la fiche médicale lors de la démobilisation : 266^{ème} Régiment d'Artillerie Nord-Africain.

4 Aucune Meldung archivée à Caen n'indique l'arrivée dans ce premier Stalag. La date d'arrivée au Stalag IX A figure seulement sur la fiche médicale 1082472 du 18/05/1945 lors de la démobilisation.

5 Meldung 172 du Stalag IX C ouverte le 29/12/1940.

6 Meldung 581 du Stalag IX C ouverte le 24 septembre 1942. Meldung 588 du Stalag 325 ouverte le 1^{er} décembre 1942.

7 Meldung 2029 du Stalag II A ouverte le 26 avril 1943.

Il s'évade de Rostock et atteint Göttingen, un peu au nord de Cassel. Il est arrêté lors d'un contrôle d'identité. Le 10 avril 1943, il est remis entre les mains des militaires du Stalag XI A⁸, en Saxe-Anhalt, à Altengrabow (ville de Möckern) entre Magdebourg et Berlin. Les Allemands lui infligent sept jours de cellule et le placent dans une section disciplinaire du Stalag. Enfin, le prisonnier est expédié près de Magdebourg, au kommando disciplinaire 372/1 à Hillersleben.

Deuxième période d'internement, à Graudenz

Le prisonnier résiste et refuse de travailler. Il est alors condamné aux travaux forcés. Il refuse toujours catégoriquement de travailler. Il essuie deux coups de feu d'une sentinelle, il se rebiffe et les Allemands le frappent au point de le laisser pour mort sur le sol.

Il restera deux mois à l'hôpital de Magdebourg pour traumatismes crâniens. Le 24 mars 1944, il est jugé à Magdebourg et condamné à cinq ans de travaux forcés pour voies de fait envers un supérieur⁹. La peine est commuée en cinq ans de prison, à Graudenz, « prison forteresse de la mort lente ». Elle était située dans la ville aujourd'hui polonaise de Grudziadz, un peu au sud de Gdansk (Danzig en allemand pendant la guerre).

Libération

Jean Gouedard restera en prison à Graudenz du 17 juillet 1944 jusqu'à l'arrivée des Soviétiques le 7 mai 1945.

Il est rapatrié par le Centre d'Orsay à Paris, le 18 mai 1945. Il se rend aux Genêts d'Or, le Val André, Pléneuf dans les Côtes du Nord, chez son père Armand Gouedard¹⁰.

Après la guerre

Rendu à la vie civile, Jean Gouedard exerce le métier de chef de travaux, métreur. Il se marie à Rennes le 26 septembre 1945 avec Yvonne Renée Gouedard. Il divorce le 26 mars 1952 et se remarie avec Paulette Levacher le 28 décembre 1953.

Le sous-officier libéré reçoit une pension définitive de la guerre 1939-1945 n° 567602498. Il demande le statut d'interné résistant le 21 novembre 1957. Son adresse, sur cette demande, est alors : 59c rue d'Elbeuf à Rouen (Seine-Maritime). Le dossier est examiné jusqu'en 1962, et, entre temps, il change de domiciliation : 14 rue Georges Mugnier à Bois-Guillaume (Seine-Maritime).

Le titre d'interné résistant lui est attribué le 10 janvier 1962 (carte n° 1203 18856). La période d'internement retenue s'étend du 13 avril au 28 octobre 1942. La période d'internement à Graudenz n'a pas été prise en compte.

8 Meldung 2061 du Stalag II A ouverte le 10 mai 1943 : transfert le 10 avril 1943 du Stalag II A vers le Stalag IX A. Meldung 689 du Stalag XI A ouverte le 4 avril 1943 : transfert le 10 avril 1943 du Stalag II A vers le Stalag XI A.

9 Jugement rendu par le tribunal militaire, 411^{ème} Division.

10 Curiosité bretonne : Armand Gouedard est déclaré « français d'origine », « naturalisé Breton » sur la fiche médicale.